

Vivre au-delà de 40 ans

**Stratégie pour mettre à la portée des femmes seules non âgées mais marginalisées
financièrement des logements décents et à prix abordable.**

**Étude sur les besoins en matière de programmes de logements et
de soutien des femmes seules non âgées à Moncton
Financée par : Secrétariat aux coopératives, 2004**

Préparé par :

**Harriet Reid et Penny Carruthers
30 avril 2004**

Table des matières

		Page
1.0.0	Description	2
1.1.0	Résultats	2
2.0.0	Faciliter l'accès à des logements décents abordables	2
2.1.0	Évaluer les besoins précis de logements abordables locaux	2
2.1.1	Inventaire	3
2.2.0	Recherche sur les modèles de logements abordables existants	4
2.2.1	Abbeyfield Houses	4
2.2.2	OWN Housing - Toronto, Ontario	5
2.2.3	De Alexandra Park à Atkinson Co-op – Toronto, Ontario	5
2.2.4	30 St. Lawrence – Toronto, Ontario	5
2.2.5	Cheticamp Cooperative Housing	7
2.3.0	Enquête sur des partenariats possibles avec des agences actives dans le domaine de l'habitation	7
2.3.1	Support to Single Parents	7
2.3.2	Saint James Court	8
2.3.3	Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	8
2.3.4	Atlantic Peoples Housing Ltd. (APHL):	8
2.3.5	Habitat pour l'humanité (Habitat)	9
2.3.6	Future Horizons	9
2.3.7	Services familiaux et communautaires – Logements (SFC), Nouveau-Brunswick	10
3.0.0	Réduire et inverser les effets de la pauvreté au moyen de programmes de soutien	11
3.1.0	Évaluation des besoins précis de services de soutien locaux	11
3.2.0	Étude sur les services de soutien existants	12
3.2.1	YWCA	12
3.2.2	Services à la famille – Moncton Inc	12
3.2.3	Support to Single Parents Inc.	12
3.2.4	PARCE	12
3.3.0	Recherche de partenariats possibles avec des organismes se consacrant à la prestation de services	13
3.3.1	YWCA	13
3.3.2	Services à la famille – Moncton Inc.	13
3.3.3	Support to Single Parents Inc	13
3.3.4	PACE	14
4.0.0	Mise en valeur des capacités communautaires par la perpétuation du modèle	14
4.1.0	Recherche de partenariats possibles avec des fonds privés	14
5.0.0	Bibliographie	15
5.1.0	Documents	15
5.2.0	Sites Web	16
6.0.0	Annexes	
6.1.0	Inventaire des logements abordables	17
6.2.0	Lettres pour les participants éventuels au groupe de consultation	18
6.3.0	Affiches pour le groupe de consultation	20
6.4.0	Questions du groupe de consultation	22
6.5.0	Questionnaire du sondage	24

1.0.0 Description du projet

Vivre au-delà de 40 ans est un projet de recherche de 25 jours financé par le Secrétariat aux coopératives. L'objectif du projet consiste à produire un document de recherche qui pose les jalons d'un modèle de coopération et d'un plan d'affaires qui définissent une stratégie d'acquisition et de pérennité pour mettre des logements décents et abordables à la disposition de femmes seules non âgées et marginalisées financièrement. Les trois domaines principaux de l'étude étaient les suivants :

- faciliter l'accès à des logements décents abordables en propriété, en location ou location avec option d'achat;
- réduire et inverser les effets de la pauvreté avec des programmes de soutien;
- mettre en valeur les capacités communautaires en perpétuant le modèle coopératif selon une approche progressive.

1.1.0 Résultats

Cette étude a été bénéfique car elle a donné lieu à la préparation d'une stratégie qui, en bout de ligne, fournira des logements abordables et décents aux femmes seules non âgées de Moncton. Voici certains des faits saillants de l'étude :

- un inventaire des logements abordables à Moncton
- des questionnaires pour les groupes de consultation sur les besoins de programmes de logement et de soutien
- des personnes-ressources chez des partenaires potentiels à Moncton
- des personnes-ressources dans la communauté des chercheurs et agents des services familiaux et communautaires, ou services d'habitation.

2.0.0 Faciliter l'accès à des logements décents abordables

2.1.0 Évaluer les besoins précis de logements abordables locaux

Pour évaluer le besoin de logements abordables, en ce qui concerne précisément les femmes seules non âgées de la région du Grand Moncton, il fallait savoir combien de logements abordables existaient déjà, dans quelle mesure ils étaient disponibles pour les femmes seules non âgées et dans quelle mesure la structure actuelle contribuait à améliorer leur existence. Nous avons conçu une stratégie en trois étapes pour l'évaluation.

1. Inventaire des logements abordables disponibles dans la région du Grand Moncton.
2. Enquête auprès d'un échantillon de femmes seules non âgées pour obtenir des statistiques concernant notre secteur.
3. Définition des logements abordables pour les femmes seules non âgées dans le cadre de groupes de discussion.

Les participants à l'enquête et aux groupes de discussion seront sollicités dans le but de dresser une liste de résidents potentiels et de constituer un groupe de travail chargé de mettre sur pied une coopérative d'habitations abordable pour les femmes seules non âgées du Grand Moncton.

2.1.1

Inventaire

Nous avons effectué un inventaire des logements abordables dans le Grand Moncton, en répertoriant l'ensemble des logements sans but lucratif dans le cadre d'une enquête, ainsi que grâce à l'information publique obtenue du ministère des Services familiaux et communautaires, Direction générale des communications. Les questions de notre sondage étaient axées sur les segments de la population logée; la liste d'attente et les politiques en matière de priorités; et le caractère abordable.

- Populations logées

Un sommaire des populations logées est disponible en annexe I. En règle générale, les résultats du sondage indiquent qu'un faible nombre d'unités de logements abordables est conçu pour des personnes seules non âgées, la plupart de ces logements étant conçus pour des personnes âgées et des familles. Certains ensembles résidentiels ont désigné certaines parties de leurs locaux « mixtes », ce qui signifie qu'autant les aînés que les célibataires non âgés sont accueillis. Toutefois, leur nombre est minime et les listes d'attente sont longues.

- Liste d'attente et politiques en matière de priorités

Dans les habitations appartenant à la province ou subventionnées par celle-ci, il y a des listes d'attente. Les logements sont attribués en fonction des besoins, les situations d'urgence ayant préséance sur la liste d'attente. C'est la politique la plus judicieuse pour attribuer les logements, même s'il en découle que la liste d'attente reste longue et évolue peu, les cas non urgents pouvant attendre jusqu'à 10 ans.

Dans d'autres cas, comme dans les coopératives d'habitation, il existe des listes d'attente, mais étant donné le faible taux de renouvellement, elles sont inutiles et les demandeurs trouvent généralement d'autres logements avant que les unités ne deviennent disponibles.

- Caractère abordable

Même si l'ensemble des habitations ayant fait l'objet de l'enquête étaient louées légèrement sous la valeur marchande, le facteur clé de l'abordabilité semblait être constitué par les subventions gouvernementales à la construction de logements et les subventions à la location financées par les pouvoirs publics, plutôt que la construction d'habitations qui sont réellement abordables, compte tenu du revenu moyen de la population.

Les subventions garantissent un revenu de location stable en « subventionnant » les résidents. Le coût de la location est fixé à un taux uniformisé, la contribution du résident au loyer étant 30 % de son revenu et la subvention gouvernementale correspondant à la différence entre cette contribution et le coût réel de la location de l'unité. Il existe deux niveaux de subventions : avant 1996 et après 1996.

En 1996, le budget fédéral a donné à la SCHL le mandat d'abolir progressivement le rôle qu'elle conservait dans le logement abordable, processus qui avait commencé en 1993, alors que le gouvernement fédéral s'était retiré des programmes d'habitations en partage des coûts fédéral/provinces.

- Avant 1996 – les subventions consistaient en une réserve de fonds prévue pour un pourcentage d’unités déterminé à l’avance, dans un ensemble d’habitations. Les subventions pouvaient être transférées d’un logement à l’autre, selon les besoins. Par exemple, lorsque le revenu du résident de l’unité A était perdu ou sensiblement réduit, celui-ci était admissible à une subvention au loyer et lorsqu’il retrouvait son revenu initial, la subvention était mise à la disposition d’un autre résident d’une autre unité.
- Après 1996 – les subventions à la location sont affectées à un logement précis au sein de l’ensemble résidentiel, avec pour résultat moins de souplesse en terme de protection sociale pour les personnes nécessiteuses.

2.2.0 Recherche sur les modèles de logements abordables existants

Le nombre de modèles et les écarts entre ces modèles est sidérant. Il est encourageant de découvrir que tant de projets d’habitation ont été créés pour satisfaire un vaste éventail de populations et combler leurs besoins en matière de logements. Suit un court échantillon de nos constatations, en complément des modèles que nous avons étudiés localement.

2.2.1 Abbeyfield Houses

Il s’agit d’un centre de style familial de dimension modeste et abordable, avec un coordonnateur résident. Le centre offre gîte et couvert aux aînés qui ne veulent plus vivre seuls, mais qui veulent demeurer le plus indépendants possibles. Il offre un équilibre entre indépendance et sécurité, vie privée et vie en société. Le nombre de résidents est limité volontairement pour permettre l’établissement d’un climat de type familial; la maison devient vraiment un cercle d’amis. Ces résidences sont réparties à l’échelle du Canada. Le concept des Abbyfield Houses offre la possibilité d’être adapté pour répondre aux besoins d’autres groupes d’âge.

2.2.2 OWN Housing - Toronto, Ontario

Le Older Women’s Network a joué un rôle essentiel dans la construction de cette coopérative d’habitations au centre-ville de Toronto. Terminé en 1997, l’édifice de 142 logements est situé à distance de marche de magasins, de transports, de divertissements et du lac Ontario. L’immeuble offre des logements conçus précisément pour les personnes handicapées, ainsi que des salles de réunion, un salon, une terrasse sur le toit et une bibliothèque. Le bureau provincial de The Older Women’s Network est situé dans la coopérative. Il n’y a aucune restriction d’âge concernant les logements.

2.2.3 De Alexandra Park à Atkinson Co-op – Toronto, Ontario

Alexandra Park est un projet de 410 unités d’habitation situé au centre-ville de Toronto. Le projet a été construit en 1968, et il inclut 140 appartements situés dans deux immeubles de hauteur moyenne, ainsi que 270 maisons en rangée. Nombre de gens qui y vivent ont de faibles revenus.

La Alexandra Park Residents' Association (APRA) savait qu'elle pouvait améliorer la qualité de vie du projet d'habitations en élargissant le rôle que jouent les résidents au sein de la communauté. Dès 1990, la direction de l'APRA songeait à une autogestion des locataires, à titre d'option pour remplacer le système du moment géré par les pouvoirs publics. En août 1993, Sonny Atkinson et Mark Goldblatt se rencontrèrent. Mark présenta le concept d'une coopérative d'habitations sans but lucratif.

Les résidents sont membres de la coopérative.

- Les membres élisent parmi eux un conseil d'administration et le Conseil est donc responsable devant les membres.
- Les membres assistent aux assemblées générales, siègent aux comités et contribuent à des projets spéciaux.
- La coopérative encourage les membres à participer à la vie communautaire.

Un ensemble d'habitations a été trouvé, qui permettrait aux résidents d'Alexandra Park d'accomplir leur objectif de location en autogestion.

Après nombre de débats, le Conseil de l'APRA décida de réaliser le projet de conversion de logements publics en une coopérative d'habitations. L'organisme créa une coopérative et demanda à la communauté de voter sur un nom. En 1994, l'Atkinson Housing Co-operative était constitué en société.

2.2.4

30 St. Lawrence – Toronto, Ontario

Le 30 St. Lawrence est situé à Corktown, un petit quartier polyvalent situé à l'extrémité est de Toronto, Ontario. Ce quartier regroupe une des plus anciennes communautés de la ville. À Corktown, de petites entreprises commerciales et des industries légères alternent avec des maisons victoriennes rénovées et des maisons en rangée neuves.

Dixon Hall, un organisme de services communautaires de bienfaisance qui offre des services de soutien aux gens à faible revenu et aux sans-abri depuis 1929, exploite un foyer pour hommes sur place depuis 1983, pour le compte de la ville de Toronto.

Le site de 1,15 acre du 30 St. Lawrence était auparavant un terrain utilisé par les employés municipaux. En 1989, la ville déclara le bien excédentaire. En 1990, dans le cadre du processus de cession de terrains de la ville de Toronto, le site a été offert à Dixon Hall, pour un montant symbolique et la ville a convenu d'acquitter les frais de décontamination, étant donné l'utilisation précédente du site, de manière à rendre celui-ci sécuritaire et adéquat pour usage résidentiel.

Un groupe de résidents du secteur, de représentants des services sociaux de Dixon Hall et de consultants compétents créa un organisme sans but lucratif appelé Dixon Neighbourhood Homes Inc. (DNHI), qui avait pour mandat de construire des logements permanents sur le site du 30 St. Lawrence. Il a fallu à l'organisation neuf années de travaux de développement avant de pouvoir commencer la construction, en partie en raison de l'annulation du programme de logements sociaux en Ontario.

Le 7 février 2000, le 30 St. Lawrence, un lotissement de 10 maisons en rangée, incluant quatre logements par maison, ouvrait officiellement ses portes. Les maisons appartiennent à DNHI, et Dixon Hall et d'autres organismes du secteur assurent les services de soutien pour les résidents.

Le 30 St. Lawrence comporte d'autres éléments qui pourraient être repris :

- services de soutien constants;
- conception; et
- soutien de la municipalité à l'élaboration

Le 30 St. Lawrence est situé suffisamment près de Dixon Hall pour que les résidents puissent y recevoir les services de soutien dont ils ont besoin. La proximité de services, comme ceux dont peuvent avoir besoin d'anciens sans-abri, est un élément important dont il conviendra de tenir compte avant de répéter le modèle.

La conception, la méthode de construction et la taille de lotissements comme celui du 30 St. Lawrence sont « ordinaires » et à ce titre, ces projets se fondent dans les quartiers existants. De plus, étant donné sa taille, ce projet est plus susceptible d'être accepté dans un quartier qu'un gros projet de développement institutionnel. Il serait également possible de reproduire une seule des maisons du 30 St. Lawrence, et de la transposer sur une parcelle vacante d'un autre quartier.

Sans la gratuité du terrain (que la ville a décontaminé à ses propres frais), une subvention de 400 000 \$ du Capital Leverage Fund, un don anonyme de 150 000 \$ et un investissement important en temps et en effort des consultants, le 30 St. Lawrence n'aurait pu concrétiser ce projet de logements en location abordables.

2.2.5 Cheticamp Cooperative Housing

Un groupe de citoyens intéressés par la collectivité de Cheticamp, N.-É., souhaitait construire une coopérative d'habitations pour les retraités de leur collectivité, ainsi que d'autres personnes souhaitant revenir à Cheticamp pour y prendre leur retraite.

La collectivité est une collectivité coopérative dans le vrai sens du terme, ce qui inclut ses coopératives d'épicerie, de stations d'essence, de postes de radio et de services de garderie, pour n'en nommer que quelques uns.

La construction de leur nouvel immeuble de 22 appartements devait commencer en mai 2004. Les critères de résidence sont les suivants : le demandeur doit être à la retraite et aucun enfant ne peut vivre dans les locaux. L'âge des résidents varie de 52 à plus de 80 ans. Les parts dans la coopérative coûtent 17 000 \$ par logement. Ceci inclut une chambre, deux chambres modestes ou encore deux chambres plus vastes; les loyers sont de 700, 800 et 900 \$ respectivement, tout inclus. Les parts sont détenues par la coopérative au minimum cinq ans. Au bout de la période de cinq ans, les résidents peuvent racheter leurs parts dans l'éventualité où ils choisissent de quitter la coopérative.

2.3.0 Enquête sur des partenariats possibles avec des agences actives dans le domaine de l'habitation

2.3.1 Support to Single Parents

Même si cet organisme continue à appuyer nos efforts, il n'est pas en mesure d'étendre son partenariat au volet habitation de ce projet.

2.3.2 Saint James Court

Saint James Court est un ensemble de logements abordables pour les parents célibataires et leurs enfants. Il a été construit au début des années 1990, grâce à une initiative de Support to Single Parents et de la Saint James Church. Nous avons étudié la possibilité d'une collaboration, en envoyant une lettre au Conseil d'administration pour expliquer nos recherches et nous informer de partenariats possibles. Nous attendons toujours une réponse du Conseil.

2.3.3 Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)

La SCHL offre un financement initial aux particuliers et aux organismes qui souhaitent mettre sur pied et gérer un projet d'habitations qui soit innovateur, axé sur la collectivité ou abordable.

Le financement initial peut atteindre un maximum de 20 000 \$; ce financement est en fait la combinaison d'une subvention pouvant atteindre 10 000 \$ et d'un prêt sans intérêt remboursable de 10 000 \$. Ces fonds peuvent faciliter le paiement des frais associés aux activités des premières étapes de mise sur pied d'un projet d'habitation. Le financement initial ne peut être utilisé que pour la mise sur pied de propositions dont l'objectif final est de produire des logements.

Selon les critères figurant dans la brochure de 2003 du Financement initial de la SCHL, les activités de préparation de la proposition Vivre au-delà 40 ans sont admissibles. Nous présenterons une demande, lorsque seront annoncés les détails du Financement initial pour 2004.

2.3.4 Atlantic Peoples Housing Ltd. (APHL)

APHL possède un savoir-faire et une expérience en matière de réalisation d'un projet d'habitation, depuis les premières étapes de planification jusqu'à la construction et à la gestion de la propriété. Même si leurs honoraires sont raisonnables, ils s'ajoutent au coût du projet. Le coût de location de leurs logements oscille entre la valeur du marché et une valeur légèrement inférieure. Le caractère abordable dépend de l'obtention de fonds gouvernementaux pour le développement et de subventions à la location.

Traditionnellement, les femmes seules non âgées ne constituent pas une priorité des gouvernements en matière de financement du développement de logements ou de subventions à la location. Étant donné que nous avons pour objectif de mettre sur pied des logements qui soient abordables pour les femmes seules non âgées, nous hésitons à conclure un partenariat avec APHL, tant que nous n'avons pas conçu une stratégie qui assurera l'abordabilité pour notre groupe cible.

2.3.5 Habitat pour l'humanité (Habitat)

Habitat offre un logement abordable sans fonds gouvernementaux pour la construction de nouvelles habitations; aucun profit sur la vente de maisons; aucun intérêt sur les hypothèques; et versement initial faible ou nul. Le « fonds renouvelable pour l'humanité » est la clé de la perpétuation de leurs fonds. Habitat détient l'hypothèque et au fur et à mesure que les familles d'Habitat remboursent leurs hypothèques, un plus grand nombre de maisons sont construites et financées. D'autres groupes souhaitant fournir des logements abordables pourraient adopter ce principe de financement.

Le mandat de l'organisation consiste à fournir des logements abordables aux familles. Même si cela exclut notre groupe cible, nous avons évalué la possibilité de collaboration en envoyant une lettre pour expliquer nos recherches et nous informer des partenariats possibles. En réponse à notre lettre, nous avons été informés que :

- À ce jour, l'organisation n'a pas examiné les besoins du segment précis de la population qui correspond aux personnes non âgées.
- Ils examineront notre demande lors de leur assemblée nationale du 8 mai 2004 à Saskatoon, pour vérifier si leur mandat permettrait un partenariat avec nous.
- Si tel est le cas, nous serons invités à une future réunion du Conseil pour examiner notre projet.

Même si le partenariat ne se concrétise pas, Habitat est une excellente ressource et nous resterons en contact avec eux.

2.3.6 **Future Horizons**

Cet organisme fonctionne sous l'égide du Moncton Headstart Inc. et offre des logements abordables aux familles qui ont suivi le programme Bon départ. En réponse à notre lettre pour nous informer de partenariats potentiels, nous avons été invités à la prochaine réunion de leur Conseil, pour expliquer notre projet.

2.3.7 **Services familiaux et communautaires – Logements (SFC), Nouveau-Brunswick**

Notre réunion avec le directeur régional des services familiaux et communautaires – Logement du Nouveau-Brunswick et les discussions que nous avons eues avec d'autres fonctionnaires du Ministère nous ont permis de réunir l'information suivante :

- Une demande de proposition de fonds de développement peut être formulée par écrit. Les activités acceptables au chapitre de ce financement sont l'acquisition de terrains, l'arpentage, la conception du développement et les avant-projets. Aux termes de ce financement, toute activité, ce qui inclut la coordination du projet, doit être réalisée par des professionnels rémunérés. Cette politique élimine la possibilité que des particuliers obtiennent un financement pour préparer une proposition en vue d'obtenir des fonds aux logements abordables fédéraux/provinciaux.
- Nous avons été en mesure de déterminer que le nombre total de logements subventionnés dans notre secteur est le suivant : SFC possède et exploite 602 logements pour personnes âgées, 590 pour les familles, 10 pour les handicapés et 35 pour les célibataires non âgés. En complément de ces logements, plus de 2 000 subventions sont accordées aux propriétés en location, dont certaines appartiennent à des sociétés d'habitation sans but lucratif.
- Nous avons établi une comparaison entre le nombre de logements disponibles en fonction du besoin, et nous avons été en mesure de déterminer que la liste d'attente renferme environ 1 700 noms, dont 529 sont des célibataires non âgés. Les logements sont affectés selon le principe du « besoin le plus urgent » plutôt que par ordre chronologique de la liste d'attente. Nos études préliminaires indiquent un besoin important en matière de logements abordables qui est largement passé sous silence. Étant donné que ce besoin dépasse le nombre de logements disponibles, nombre de personnes ne font même pas la demande. La liste d'attente ne donne pas une idée juste du besoin.
- Le calcul de subventions gouvernementales à la location basé sur une proportion de 30 % du revenu brut plutôt que 30 % du revenu net est peu susceptible de changer, en raison de la réduction en termes de revenu pour le gouvernement.
- Aucune annonce n'a été faite concernant les projets qui doivent être financés à même l'enveloppe de fonds au logement abordables fédéraux/provinciaux de 30 millions de dollars.

3.0.0 Réduire et inverser les effets de la pauvreté au moyen de programmes de soutien

3.1.0 Évaluation des besoins précis de services de soutien locaux

Les études préliminaires ont révélé que contrairement aux maisons de transition ou de seconde étape, où la guérison est l'objectif de résidence et où celle-ci se prolonge quelque mois, voire une ou deux années, l'objectif de Vivre au-delà de 40 ans est de fournir des logements qui assurent un bien-être, à long terme à ses résidents.

Dans les maisons de transition et de seconde étape, il est essentiel de disposer d'une certaine forme de services-conseils ou de programmes offerts sur place pour les résidents. Dans le contexte d'une résidence à long terme, cela pourrait être non seulement inutile mais même considéré comme une intrusion.

Compte tenu de ces informations, les discussions concernant le soutien des résidents ne seront entreprises que lorsque nous aurons constitué un groupe de travail composé de résidents potentiels. Il est prévu que les discussions soient axées sur les programmes existant au sein de la collectivité; ce qui a été accompli avec succès dans d'autres collectivités; et l'élaboration de règlements et de lignes directrices pour la vie en coopérative. Un soutien sera tiré de la vie dans la collectivité de Vivre au-delà de 40 ans.

3.2.0 Étude sur les services de soutien existants

3.2.1 YWCA, Christina Guthrie, directrice générale

Le YWCA joue le rôle de centre de ressources et d'agent d'orientation vers d'autres programmes et services de la collectivité. Le YMCA inclut un centre de ressources sur les troubles de l'alimentation et un centre de développement des affaires. Il fournit également des conseils d'admission « et une clinique de conseil » sur les droits de la famille gratuitement pour les femmes qui en ont besoin, mais ne peuvent en acquitter les coûts.

3.2.2 Services à la famille – Moncton Inc., Maurice LeBlanc, directeur général

Services à la famille – Moncton Inc. est un organisme sans but lucratif en activité à Moncton depuis 30 ans. Il offre des programmes d'éducation familiale qui donnent aux particuliers et aux familles la possibilité d'acquérir et de renforcer les capacités d'établir des relations et de vivre en famille.

3.2.3 Support to Single Parents Inc., Nancy Hartling, directrice générale

Support to Single Parents Inc. est un organisme sans but lucratif. Fondé en 1982, cet organisme offre des programmes et des services aux parents célibataires de la région de Moncton sur un vaste éventail de thèmes et d'enjeux. La directrice, le conseil et le personnel ont adopté une approche de gestion de l'organisme axée sur l'entreprise, créant et mettant à profit les occasions au fil des ans. Les programmes et services changent en fonction de l'évolution des besoins, même si une partie des programmes et services de base sont demeurés constants.

3.2.4 PACE, Steve Stuart, président

Contrairement aux Services à la famille Moncton et à Support to Single Parents, deux organismes de prestation de services de programmes bien établis, PACE est essentiellement un organisme social et récréatif qui a été créé par et pour les membres individuels de la collectivité. Il est bien établi, étant aujourd'hui dans sa vingtième année d'existence.

3.3.0 Recherche de partenariats possibles avec des organismes se consacrant à la prestation de services

3.3.1 YWCA

En ce qui a trait à l'offre d'un plus grand nombre de programmes ou de services aux femmes dans le secteur, le YWCA envisagerait des programmes susceptibles de combler des besoins non déjà traités au titre des programmes et des services disponibles. Toutefois, le YWCA est préoccupé par sa capacité d'affecter des ressources à des programmes et services. La directrice générale s'est dit préoccupée par l'obtention de fonds ou de projets à court terme, au risque d'élaborer un programme ou un service de qualité et utile, et de devoir l'annuler lorsque le financement prend fin et que l'organisme n'est pas en mesure de s'autofinancer.

M^{me} Guthrie estime qu'il y a un besoin en matière de maisons de transition pour les femmes confrontées à diverses situations, ainsi que la nécessité d'augmenter le nombre des logements abordables à Moncton, où elle a reconnu que de nombreuses femmes ne gagnent pas suffisamment dans leurs emplois mal rémunérés pour payer les loyers actuellement exigés dans la région. Le YWCA a fourni de l'hébergement en résidence jusqu'au milieu des années 1990, année du retrait du financement gouvernemental. Les chambres louées selon le principe du recouvrement des coûts sont très coûteuses pour les femmes qui en ont besoin; les subventions sous une forme ou une autre sont nécessaires pour préserver le caractère abordable.

3.3.2 Services à la famille Moncton Inc.

Services à la famille – Moncton Inc. envisagerait de fournir de nouveaux programmes à la collectivité si un besoin est recensé, s'il correspond aux besoins de l'Agence et si suffisamment de fonds peuvent être obtenus. Généralement, la viabilité est le résultat d'un engagement gouvernemental à l'égard du financement, ou de l'investissement social d'entreprises privées, lorsque le programme génère un revenu sous forme de frais de service.

M. LeBlanc a affirmé clairement que Services à la famille Moncton ne souhaite pas investir des ressources dans la mise sur pied et le démarrage de nouveaux programmes, pour devoir par la suite y mettre fin rapidement ou lorsque le financement du projet cesse. Pour combler véritablement les besoins de la collectivité, les programmes doivent être viables; sinon, ils ne sont pas bons pour l'agence ni pour la collectivité.

Dans le cadre de son propre processus de planification stratégique, Services à la famille Moncton a effectué une évaluation des besoins pour prendre des décisions concernant les programmes nouveaux et existants. Les résultats seront disponibles d'ici environ six semaines.

3.3.3 Support to Single Parents Inc.

Support to Single Parents reconnaît la nécessité des programmes pour femmes seules et non âgées, mais il n'a encore rien de concret à leur offrir. Les programmes ou services existants de l'agence pourraient combler une partie des besoins de célibataires non âgés. Support to Single Parents participe à un projet de développement économique communautaire, qui traite de la difficulté des femmes à trouver des moyens de subsistance dans notre collectivité. Les essais préliminaires réalisés dans le cadre de ce projet indiquent qu'il existe un bassin de femmes qualifiées talentueuses ayant de bons acquis sur le plan de l'éducation, qui ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille sur le marché du travail et dans le climat économique actuel. Cette réalité se reflète dans les statistiques figurant dans le document des SFC, revenu, Revenus des néo-brunswickois, partie 1, mars 2002, qui montrait que 44 % des employés du Nouveau-Brunswick gagnent moins de 25 000 \$ par année.

3.3.4 PACE

PACE offre des conférences éducatives à raison d'une soirée par mois et l'organisme pourrait être réceptif à en augmenter la fréquence, si ses membres manifestent de l'intérêt. PACE serait un organisme idéal avec lequel on pourrait promouvoir la sensibilisation de la situation du logement, étant donné qu'un grand nombre de ses membres sont des hommes et femmes seuls, non âgés.

4.0.0 Mise en valeur des capacités communautaires par la perpétuation du modèle

Il faut éduquer les gens et sensibiliser ces derniers aux conditions et aux besoins des femmes seules non âgées. La preuve la plus évidente est l'absence de logements abordables actuellement offerts aux femmes célibataires non âgées, et l'absence de programmes et de services conçus pour elles. L'absence de référence aux femmes seules non âgées et à leur risque réel d'être sans abris dans le plus récent plan communautaire préparé pour le Comité directeur sur les sans-abri du grand Moncton dans le cadre de l'Initiative de partenariats en action communautaire en est une autre preuve.

Il y a généralement de grands besoins en matière de logements abordables au Nouveau-Brunswick. Le bulletin hebdomadaire le plus récent du conseil consultatif du N.-B. sur la situation des femmes renfermait des statistiques indiquant que 19,3 % des travailleuses du N.-B. gagnent au plus 8 \$ l'heure. Le défi que nous devons relever consiste à faire valoir les besoins particuliers des femmes seules non âgées.

4.1.0 Recherche de partenariats possibles avec des fonds privés

Pour l'instant, nos travaux ne nous permettent pas de rechercher des possibilités de partenariats avec des fonds privés. Avant de commencer une telle étape, la sensibilisation aux problèmes doit être accrue, pour susciter le soutien de la collectivité et un modèle de logements abordables précis doit être choisi. Nous aurons plus de détails à présenter aux bailleurs de fonds ou partenaires potentiels quand l'évaluation des besoins précis en matière de logements abordables sera terminée, avec les questionnaires et les groupes de consultations.

5.0.0 Bibliographie

5.1.0 Documents

La création de capacités : Accroître la participation des femmes à la vie économique par le logement

Laura C. Johnson et Allison Ruddock

Condition féminine Canada (septembre 2000)

Options en matière de politiques de logements urbains pour les femmes vivant dans la pauvreté

Reitsma-Sweet, Scholfield, Kasting

Condition féminine Canada (février 2001)

Le logement pour les personnes âgées : Guide sur le marché des plus de 55 ans
SCHM 2002

Le revenu des Néo-Brunswickois, partie 1

Services familiaux et communautaires, mars 2002

Nouveau-Brunswick, Conseil consultatif du statut de la femme
Bulletin hebdomadaire, 20 avril 2004

5.2.0 Sites Web

www.abbeyfield.ca

www.ahsc.health.nb.ca/CHC/urbancore.shtml

www.cbc.ca

www.cfhc.ca

www.cmhc.ca

www.cohousing.ca

www.coground.ca

www.gnb.ca

www.habitat.ca

www.hiddenhomeless.ca

www.housingagain.web.net/

www.nb.hrhc-drhc.gc.ca/saintjohn/stjhomeless/shtml

www.olderwomensnetwork.org

www.ontario.coop.ca

www.onpha.ca

www.raisingtheroof.ca

www.unesco.org

www.smartgrowthbc.ca

www.socialhousing.ca

www.td.com/economics/special/house03.pdf

6.0.0 Annexes

6.1.0 Inventaire des logements abordables

Logements sans but lucratif disponibles à Moncton, N.-B., en date de mars 2004

Ensemble résidentiel	Nombre d'unités	Personnes âgées	Besoins spéciaux	Familles	Handicapé physique	Déficiences intellectuelle	Mixte	Célibataire non âgé
Alternative Residences Alt Inc	4		4					
Camden Park Terraces	60	60						
Church Court Inc	69	69						
Collingwood Accessible Housing	8				8			
Collingwood Place	2		2					
Collingwood Place Inc	20	20						
Cooperative d'Habitation de Dieppe	25			25				
Cornerstone Accessible Housing	4				4			
Cornerstone Co-operative Ltd	109			109				
Downtown City Housing Inc	47	47						
Foundry Place	47	47						
Foyer Guillaume Pellerin	20	20						
Future Horizons Housing Inc	12			12				
Glen Abbey Co-operative Ltd	20			20				
Glenn Abbey Co-operative Phase II	14						14	
Golden Terraces Seniors Housing Co-op	39	39						
Habitat des Deux Rivieres Inc	4	4						
Hillcrest Villate Inc.	54	54						
La Cooperative d'Habitation de Dieppe Ltee.	25			25				
Lakeview Tower Inc	75	75						
Maple Grove Co-operative Ltd	138			86			52	
Moncton Kinsmen House Inc	30	30						
Moncton Legion Estates	16	16						
Nazareth Adaptive Housing Inc.	4					4		
Peoples Park Tower Inc	328	328						
Résidence Notre Dame de Lorette Inc	10							
Résidence St. Anselme Inc	20	20						
Résidence Ste-Therese Inc	36	36						
Résidences Christ-Roi Inc	22	22						
Riverview Kinsmen Residence Inc	20	20						
Saint Augustine's Seniors Housing Ltd	10	10						
St. Augustine's Housing Ltd	10	10						
St. James Court Inc	13			13				
TRAC Housing Co-operative Ltd.	23			23				
FCS Affordable Housing	1 237	602		590		10		35
Totales	2 575	1 529	6	903	12	14	66	35

6.2.0 Lettres pour les participants éventuels au groupe de consultation

Date

Nom du contact

Adresse

Ville, province, code postal

Monsieur, Madame,

Nous effectuons une évaluation des besoins en matière de logements abordables locaux pour les femmes seules non âgées du secteur de Moncton. Cette étude est effectuée grâce au financement du Secrétariat aux coopératives.

Nous aimerions vous inviter à participer à un groupe de discussion avec d'autres femmes de la région de Moncton. Ce groupe sera limité à dix femmes. Dans le cadre de vos discussions, nous aimerions que vous fassiez part de vos besoins en matière de logements, de la façon dont vous comblez ces besoins et les changements éventuels que vous aimeriez constater à l'échelon local en ce qui a trait aux logements abordables disponibles pour les femmes seules non âgées.

Ce groupe de consultation aura lieu le ... date et heure ... à ... emplacement... La discussion dure environ deux heures et des rafraîchissements seront servis.

Votre participation est tout à fait volontaire et vous pouvez refuser de participer aux discussions consacrées à des enjeux sur lesquels vous ne voulez pas formuler de commentaires. Toute l'information que vous fournirez sera confidentielle; toutefois, nous prévoyons inclure dans le rapport final des citations en utilisant des pseudonymes. Nous prévoyons effectuer un enregistrement audio des débats pour faciliter l'analyse. Le ruban servira exclusivement à cette fin.

Vivre au-delà de 40 ans : une stratégie pour rendre des logements décentes et à prix abordables accessibles aux femmes seules non âgées marginalisées financièrement aimerait que vous participiez à cette discussion. Pour toute question ou pour toute précision sur la participation à ce groupe de discussion, n'hésitez pas à communiquer avec Harriet Reid (harrietr@nbnet.nb.ca). Veuillez appeler Penny ou Harriet pour confirmer votre présence.

Nous espérons que vous serez des nôtres et vous remercions à l'avance.

Nous vous prions, Monsieur, Madame, de recevoir nos salutations distinguées.

Harriet Reid

Penny Carruthers

Date

Nom du contact

Adresse

Ville, province, code postal

Monsieur, Madame,

Nous menons une évaluation des besoins de programmes et de services de soutien à l'échelon local pour les femmes seules non âgées dans la région de Moncton. Cette recherche est effectuée grâce au financement du Secrétariat aux coopératives.

Nous aimerions vous inviter à participer à un groupe de discussion avec d'autres femmes de la région de Moncton. Ce groupe sera limité à dix femmes. Dans le cadre de vos discussions, nous aimerions que vous fassiez part de vos besoins en matière de logements, de la façon dont vous comblez ces besoins et les changements éventuels que vous aimeriez constater à l'échelon local en ce qui a trait aux logements abordables disponibles pour les femmes seules non âgées.

Ce groupe de consultation aura lieu le ... date et heure ... à ... emplacement... La discussion dure environ deux heures et des rafraîchissements seront servis.

Votre participation est tout à fait volontaire et vous pouvez refuser de participer aux discussions consacrées à des enjeux sur lesquels vous ne voulez pas formuler des commentaires. Toute l'information que vous fournirez sera confidentielle; toutefois, nous prévoyons inclure dans le rapport final des citations en utilisant des pseudonymes. Nous prévoyons effectuer un enregistrement audio des débats pour faciliter l'analyse. Le ruban servira exclusivement à cette fin.

Vivre au-delà de 40 ans : une stratégie pour rendre des logements décents et à prix abordables accessibles aux femmes seules non âgées marginalisées financièrement aimerait que vous participiez à cette discussion. Pour toute question ou pour toute précision sur la participation à ce groupe de discussion, n'hésitez pas à communiquer avec Harriet Reid (harrietr@nbnet.nb.ca). Veuillez appeler Penny ou Harriet pour confirmer votre présence.

Nous espérons que vous serez des nôtres et vous remercions à l'avance.

Nous vous prions, Monsieur, Madame, de recevoir nos salutations distinguées.

Harriet Reid

Penny Carruthers

6.3.0 Affiches pour le groupe de consultation

Vivre au-delà de 40 ans

Une stratégie pour améliorer l'existence grâce à des logements abordables

**Un groupe de consultation sera consacré à la question de
l'accès aux logements abordables**

Le XXXXXXXX de 19 h à 21 h

À l'emplacement suivant

**Support to Single Parents
154 Queen Street, Moncton**

**Un groupe de 10 femmes de 45 ans et plus est nécessaire
pour ce débat.**

Venez vous joindre à nous!

**Contactez Harriet Reid (harrietr@nbnet.nb.ca)
pour obtenir des précisions ou pour vous inscrire.**

Nous vous remercions!

Vivre au-delà de 40 ans

Une stratégie pour améliorer l'existence grâce à des logements abordables

**Un groupe de consultation discutera de la question
des programmes et des services de soutien**

Le XXXXXXXX de 19 h à 21 h

À l'emplacement suivant

**Support to Single Parents
154 Queen Street, Moncton**

**Un groupe de 10 femmes de 45 ans et plus est nécessaire
pour ce débat.**

**Contactez Harriet Reid (harrietr@nbnet.nb.ca)
pour avoir des précisions ou pour vous inscrire.**

Nous vous remercions!

6.4.0 Questions du groupe de consultation

Vivre au-delà de 40 ans

Stratégie pour améliorer l'existence grâce aux logements abordables

Groupe de consultation sur les besoins en matière de logements abordables

1. Veuillez décrire le logement dans lequel vous résidez actuellement.
2. Quelle proportion de votre revenu mensuel est consacrée à votre logement?
3. Pouvez-vous fournir des renseignements sur vos logements précédents?
4. Quels sont les changements éventuels requis pour mieux combler vos besoins en matière de logement?
5. Aimeriez-vous ajouter quelque chose à notre discussion d'aujourd'hui?

Vivre au-delà de 40 ans

Stratégie pour améliorer l'existence grâce aux logements abordables

Groupe de consultation sur les besoins en matière de services/programmes de soutien

1. Veuillez décrire les programmes ou services de soutien que vous utilisez actuellement.

2. Ces programmes et services comblent-ils vos besoins?

3. Quels programmes ou services supplémentaires vous seraient profitables?

4. Quels changements éventuels sont requis pour mieux combler vos besoins en matière de programmes ou de services de soutien?

5. Aimerez-vous ajouter quelque chose à notre discussion d'aujourd'hui?

6.5.0 Questionnaire du sondage

Renseignements généraux :

Profession : _____ Date : _____
 Date de départ à la retraite : _____ Âge : _____
 (réelle ou prévue) _____

Indiquez votre niveau de scolarité

	Primaire ou secondaire	CEGEP	Université	Institut technique ou formation

Revenus :

Indiquez votre revenu annuel moyen au cours des deux dernières années : \$

Moins	10 000	25 000	à	30 000	45 000	à	50 000
	10 000	à	15 000	30 000	à	35 000	50 000
	15 000	à	20 000	35 000	à	40 000	Plus de 55 000
	20 000	à	25 000	40 000	à	45 000	

Indiquez la tendance de votre revenu moyen au cours des dix dernières années :

Au cours des 5 dernières années, mon revenu a :		Augmenté		Diminué	%
Au cours des 10 dernières années, mon revenu a :		Augmenté		Diminué	%

Commentaires

Travaillez-vous à l'heure actuelle dans le domaine qui vous intéresse? (Oui ou non) :

Dans laquelle de ces catégories travaillez-vous actuellement?

	Comptabilité/finances		Soins de santé		Soins infirmiers
	Administration et services de soutien		Accueil / tourisme		Pétrole et gaz
	Biotechnologie / Pharmaceutique		Ressources humaines		Opérations / Fabrication
	Service à la clientèle/Centre de contact		Technologie d'information		Immobilier/Gestion immobilière
	Éducation		Juridique		Ventes
	Génie		Logistique/ Distribution		Métiers spécialisés
	Services financiers		Marketing / Communications		
	Autre, veuillez préciser				

Cochez toutes les conditions de travail qui décrivent votre situation d'emploi actuelle :

	Un emploi à temps plein		Un emploi à temps partiel		Plus d'un emploi
	Temps partiel permanent		Temps partiel occasionnel		Travail à forfait

<input type="checkbox"/>	Recherche de travail	<input type="checkbox"/>	Étudiant à temps partiel	<input type="checkbox"/>	Étudiant à temps plein
<input type="checkbox"/>	Retraité	<input type="checkbox"/>	Aide sociale	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Autre, veuillez préciser				

Environ combien d'heures d'emploi rémunérées effectuez-vous chaque semaine _____ Heures

Cochez tous les modes de rémunération et avantages sociaux qui s'appliquent à votre prestation actuelle.

<input type="checkbox"/>	Rémunération horaire	<input type="checkbox"/>	Salarié	<input type="checkbox"/>	Régime de retraite
<input type="checkbox"/>	Régime de soins médicaux	<input type="checkbox"/>	Régime de soins dentaires	<input type="checkbox"/>	Autres avantages sociaux
<input type="checkbox"/>	Autre, veuillez préciser				

Si vous êtes rémunéré à l'heure, effectuez-vous généralement le nombre d'heures que vous êtes censé faire lorsqu'on vous a engagé? Oui ou non

Commentaires

Information sur le logement

Veuillez cocher tous les énoncés qui décrivent vos conditions de logement actuelles.

<input type="checkbox"/>	Je vis dans ma propre maison	<input type="checkbox"/>	Je loue un appartement, un duplex	<input type="checkbox"/>	Je partage un logement	<input type="checkbox"/>	Je vis dans une maison de chambre
<input type="checkbox"/>	Je vis dans une coopérative	<input type="checkbox"/>	J'ai vécu dans une coopérative	<input type="checkbox"/>	Mon loyer est subventionné	<input type="checkbox"/>	Mon loyer a été subventionné
<input type="checkbox"/>	Je vis seul	<input type="checkbox"/>	Je vis avec ma famille	<input type="checkbox"/>	Avec des amis	<input type="checkbox"/>	Autre

Commentaires :

Combien consacrez-vous habituellement aux dépenses de logement chaque mois?

<input type="checkbox"/>	Loyer ou hypothèque	<input type="checkbox"/>	Électricité	<input type="checkbox"/>	Chauffage
<input type="checkbox"/>	Taxes foncières	<input type="checkbox"/>	Eau	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Autre, veuillez préciser				

Combien consacrez-vous à l'heure actuelle aux services supplémentaires suivants chaque mois?

<input type="checkbox"/>	Câble	<input type="checkbox"/>	Téléphone	<input type="checkbox"/>	Internet
<input type="checkbox"/>	Autre, veuillez préciser				

Indiquez la tendance de vos dépenses en matière de logement au cours des dix dernières années :

<input type="checkbox"/>	Au cours des 5 dernières années, mes dépenses en matière de logement ont :	<input type="checkbox"/>	Augmenté	<input type="checkbox"/>	Diminué	<input type="checkbox"/>	%
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	Augmenté	<input type="checkbox"/>	Diminué	<input type="checkbox"/>	%
<input type="checkbox"/>	Au cours des 10 dernières années, mes dépenses en matière de logement ont :	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Planification de la retraite et attentes :

Votre régime de retraite vous permettra-t-il de conserver votre logement actuel?

Oui ou non

Veuillez préciser :			
Veuillez indiquer quels sont les éléments qui composent votre revenu et vos prestations de retraite, réels ou prévus.			
	Régime de pensions du Canada		Sécurité de la vieillesse
	Régime de retraite relié à l'emploi		Supplément de revenu garanti
	Assurance-médicale reliée à l'emploi		Prestations médicales privées
	Investissement immobilier		REER
	Autres investissements		
Autre, veuillez préciser :			

Commentaires, veuillez ajouter toute information complémentaire non traitée dans le questionnaire ou des commentaires généraux :
--

Nous vous remercions d'avoir participé à Vivre au-delà de 40 ans.

L'information obtenue grâce à ce questionnaire servira à déterminer le besoin en matière de logements abordables pour les femmes seules résidant à Moncton qui sont, d'âge moyen ou sur le point de l'être. Il servira également d'indicateur des types de soutien qui seraient le plus profitables à ce segment de la population.

L'information obtenue dans le cadre de ce questionnaire sera confidentielle.